

LES COMMUNICATIONS

LES ÉTUDES COMMANDÉES PAR LE GOUVERNEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, je veux poser une question au ministre des Postes. A la lumière de la publicité faite dans la presse par la Northern Electric au sujet de la conception et de la mise au point d'un satellite de communications, le ministre peut-il dire à la Chambre si le gouvernement a autorisé une firme, moyennant rétribution, à effectuer une étude de faisabilité; si oui, a-t-il reçu un rapport à ce sujet?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'ai le regret d'informer la Chambre que j'ai appris le résultat des deux études qui ont été autorisées le 1^{er} mai par le gouvernement, hier soir, après la conférence de presse qu'a tenue une des firmes.

En réponse à la question du député, je dois dire qu'en mai, le gouvernement a, par l'intermédiaire du ministère de l'Industrie, fait effectuer deux études sur la conception, l'élaboration et la mise en œuvre d'un réseau national de communications par satellite. Les contrats ont été adjugés à un prix d'environ \$550,000. Ce qui m'inquiète, c'est que ni moi ni mon collègue le ministre de l'Industrie et du Commerce n'avons encore reçu de rapports là-dessus.

Je vois qu'une des sociétés, tout comme l'autre depuis ce matin, sont prêtes à lancer des satellites de dimensions et de modèles donnés. Ce n'est pas le cabinet qui en a décidé, et mon ministère n'a pas fait de recommandation à mes collègues du cabinet. Mon bureau a pris contact avec les deux sociétés en cause, que je compte voir. Quand j'aurai reçu copie du rapport, je déclarerai sans doute que de telles études, commandées par le gouvernement, sont la propriété du gouvernement... (*Applaudissements*) .et ne doivent pas être utilisées comme tremplin pour le cirque de leurs relations publiques ou pour essayer de vendre leur marchandise.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, ma question complémentaire découle de l'indignation louable du ministre des Postes. Je la partage. Lorsque le ministre des Postes recevra ces rapports, voudrait-il tâcher de déterminer quelle partie de la publicité a son origine dans ces rapports et les renseignements qu'ils contiennent, et donner à la Chambre l'assurance qu'il prendra les mesures nécessaires envers les sociétés qui se sont servi de ren-

[Le très hon. M. Trudeau.]

seignements et de rapports qui sont la propriété du gouvernement et qu'il a financés.

L'hon. M. Kierans: Je m'assurerai d'une chose, monsieur l'Orateur, c'est que le coût des deux conférences de presse ne sera pas à la charge du gouvernement.

M. Lewis: C'est une piètre consolation.

L'hon. M. Kierans: Mes fonctionnaires sont aussi très désireux de prendre connaissance des deux rapports et de formuler, le cas échéant, des recommandations utiles.

M. A. D. Hales (Wellington): Je voudrais poser une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Je voudrais demander au ministre chargé des communications s'il entend améliorer les moyens de communication entre les ministères.

M. Lewis: Je voudrais poser une autre question supplémentaire, monsieur l'Orateur. J'ignore si le ministre des Postes a saisi ma question ou si, de propos délibéré, il a jugé imprudent d'y répondre, mais je voudrais lui demander s'il peut assurer à la Chambre qu'il prendra des mesures au sujet de ces compagnies si ces dernières ont utilisé des renseignements qui figuraient dans le rapport préparé aux frais du gouvernement.

L'hon. M. Kierans: Monsieur l'Orateur, je ne crois pas qu'elles aient utilisé des renseignements. Si elles l'ont fait, nous prendrons, bien entendu, des dispositions pour protéger les intérêts du gouvernement et de la population canadienne. Je peux l'assurer au député. Je crois qu'elles étaient très fières de leur travail et qu'elles ont voulu s'en vanter, avant d'avoir mis au courant ceux qui l'avaient commandité.

M. Ed Schreyer (Selkirk): J'ai une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Postes peut-il assurer à la Chambre que les firmes chargées d'effectuer cette étude et ces recherches ne seront pas nécessairement appelées à participer à la mise au point du satellite?

L'hon. M. Kierans: Je ne puis donner semblable assurance car nous avons évidemment des possibilités énormes au sein même du ministère, c'est-à-dire chez les fonctionnaires chargés de la recherche en matière de télécommunications de défense. Ce sont eux qui dirigeront les travaux en vue de la mise sur orbite du premier satellite opérationnel de tous les pays occidentaux. Je me laisserai guider par leurs avis, monsieur l'Orateur.